



PAYS BAS

Ce qu'il faut savoir avant votre départ

Mis à jour le 16 mars 2020 à 09h52



► Réglementation routière



Limitations de vitesse

	Agglomérations	Routes	Voies rapides	Autoroutes	
Véhicules jusqu'à 3,5 t					*100 km/h pendant la journée de 6h à 19h
Véhicules avec remorque					* 80 km/h si l'ensemble fait plus de 3.5 t



Alcoolémie

0.5 g / litre de sang

0,2 g / litre de sang pour les conducteurs novices (pendant les 5 ans suivant l'obtention du permis) et pour les cyclomotoristes de moins de 24 ans



GPS et détecteur

GPS avec avertisseur de radar
Prohibé



Ceintures et sièges

Le port de la ceinture est obligatoire sur tous les sièges d'une voiture.

Un enfant (personne de moins de 18 ans) mesurant moins de 1,35 m doit voyager dans un système de retenue adapté à sa taille. Un enfant de moins de 3 ans ne peut pas voyager dans un véhicule sans système de retenue.



Portable et kit

Utilisation en main
Interdit

Avec un kit main-libre
Autorisée

Amende de 230 €



Circulation à vélo

Port du casque
NON *

* Les cyclistes et les conducteurs de cyclomoteurs ne peuvent transporter un passager âgé de moins de 8 ans que si le véhicule est équipé d'un siège enfant approprié, avec un dossier et des repose-pieds.

► Equipements obligatoires



Equipements de sécurité



Equipements hivernaux

Trousse de secours

Facultative

Extincteur

Facultatif

Triangle de signalisation

Utilisation d'un triangle de signalisation obligatoire pour les véhicules de plus de 2 roues en cas de stationnement à un endroit mal éclairé

Gilet de sécurité

Facultatif

Pneus cloutés

Interdits

Pneus hiver

Recommandé selon les conditions climatiques